



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UNIVERSITÉ
DE TOULOUSE

RÉALISER UNE CÉSURE

dans le cadre de ses études
à l'Université De Toulouse



Réaliser une césure à L'université de Toulouse

- **Vos interlocuteurs pour la césure**
- **La césure**
 - c'est quoi ?
 - pour quoi faire ?
 - que peut-on faire ?
 - à quels moments ?
 - à quelles conditions ?
 - comment et quand candidater ?
 - quelle suite donnée à votre candidature ?
 - l'avis de la commission
 - la convention, le suivi et l'engagement
- **Des témoignages**
- **Nous répondons à vos questions**

VOS INTERLOCUTEURS POUR LA CÉSURE

Bureau des Césures Domaine de la Formation et de la Vie Universitaire

- Accompagnement au dossier de candidature à la césure
- Organisation des commissions césure
- Coordination administrative

Bernie SANTONI - Responsable du dispositif Césure
@ dfvu.cesure@univ-tlse3.fr

SCUIO-IP – Service Commun Universitaire d’Information d’Orientation et d’Insertion Professionnelle

- Visa obligatoire 1ère année de 1er cycle
- Pour tous :**
- Accompagnement aux projets : de césure, de formation, professionnel
 - Explicitation des compétences développées dans le cadre de la césure

Sophie VETILLARD et Carole CARTIER - Chargées
d’orientation et d’insertion professionnelle
psychologues
@ scuio-ip.cesure@univ-tlse3.fr

LA CÉSURE ?



LA CÉSURE : C'EST QUOI ?

Un dispositif facultatif

- qui vous permet de suspendre votre formation pendant une année universitaire ou un semestre
- pour réaliser un projet professionnel et/ou personnel

LA CÉSURE : POUR QUOI FAIRE ?

- pour enrichir votre parcours
- pour acquérir d'autres compétences
- pour vivre une expérience personnelle ou professionnelle

tout en restant sous statut étudiant et en gardant sa place dans la formation

DURANT LA CÉSURE : QUE PEUT-ON FAIRE ?

- un **stage**, en-dehors d'un cursus de formation, en France ou à l'étranger
- un **engagement bénévole**, dans une association par exemple
- un **emploi** (avec contrat de travail)
- un **service civique**
- un **volontariat**
- un projet sous statut **étudiant-entrepreneur**
- une **formation** autre que celle de votre cursus initial

LA CÉSURE : À QUEL MOMENT ?

- après le baccalauréat, au moment de l'acceptation en L1/BUT 1
- en milieu de cursus universitaire
- en fin de 1^{ère} cycle ou 2^{ème} cycle, s'il y a passage au cycle suivant.

Attention : si la césure est acceptée, il sera **indispensable d'être admis et inscrit dans une formation** de l'Université

LA CÉSURE : À QUELLES CONDITIONS ?

- un projet clairement explicité dans la lettre de motivation qui accompagne le dossier de candidature à la césure. Plusieurs projets peuvent se cumuler pendant la période de césure.

Précisez ce que vous allez faire durant toute la période.

exemples : expérience professionnelle, service civique, volontariat, bénévolat, autre formation, stage-césure, auto-entreprenariat, séjour linguistique, voyage ...

- fournir des justificatifs de ses projets

exemples : convention de stage-césure, mail de confirmation d'expérience bénévole, promesse d'embauche, de stage ou de service civique, contrats, Programme Vacances Travail (PVT), itinéraire de voyage, inscription dans une autre formation, inscription en tant qu'auto-entrepreneur (...)

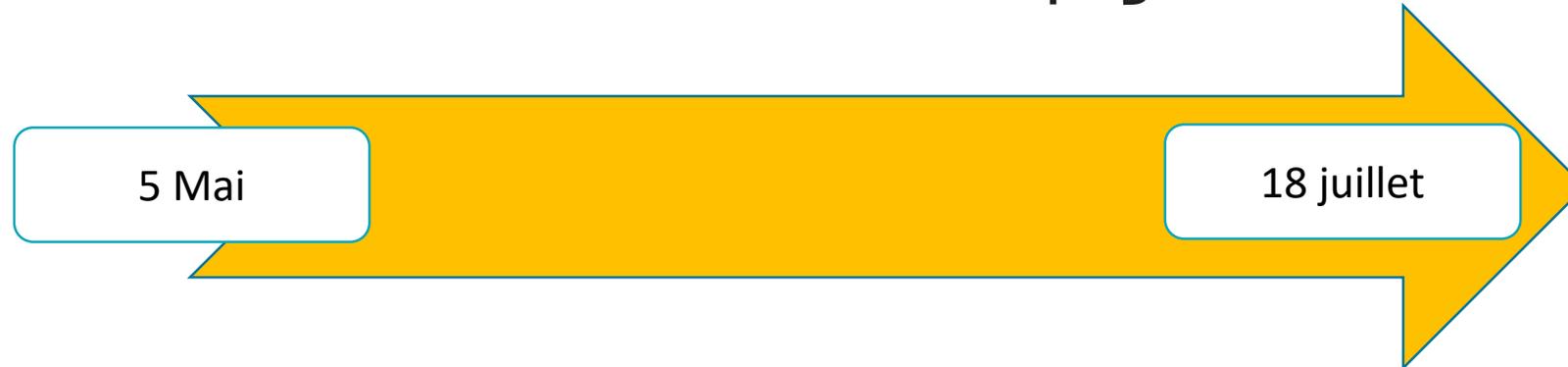
LA CÉSURE

COMMENT
CANDIDATER ?

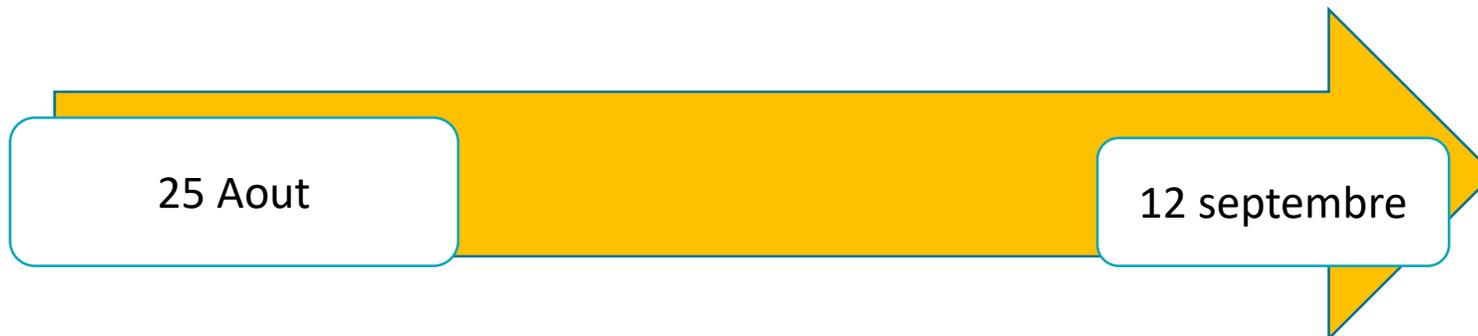


LA CÉSURE : QUAND CANDIDATER ?

Pour toutes les formations 2 campagnes :

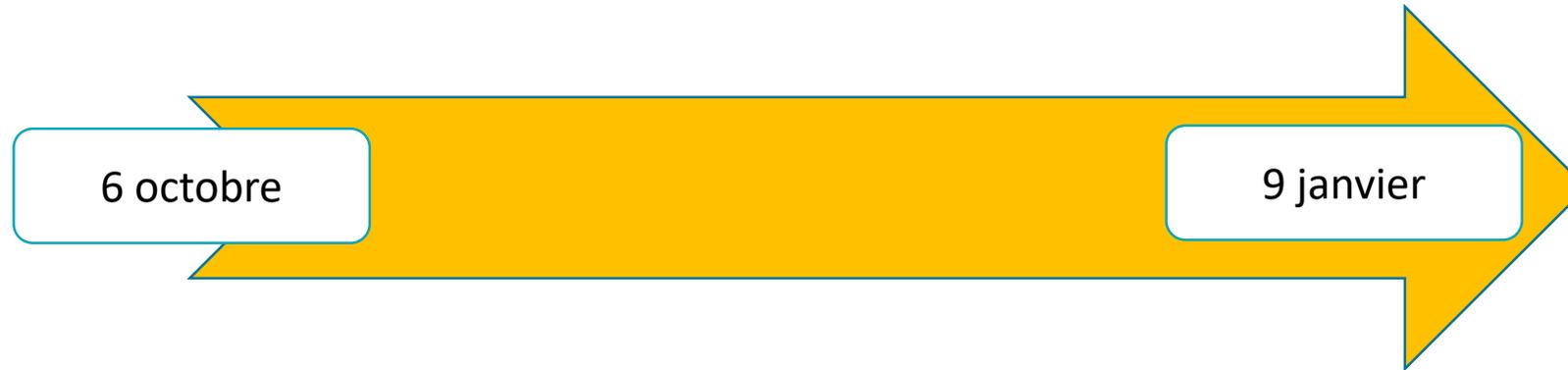


Seconde campagne



LA CÉSURE : QUAND CANDIDATER ?

Pour les candidatures du second semestre



- Les pièces justificatives (contrat de travail, justificatif de stage...) doivent être remises au plus tard à la fin du mois de septembre

LA CÉSURE : COMMENT CANDIDATER ?

1ÈRE ÉTAPE

-> Télécharger le dossier de candidature césure sur le site de l'université :

-> Compléter la fiche de renseignements administratifs

Étapes de Candidature

ÉTAPE 1 - DOSSIER DE CANDIDATURE

➤ Vous venez de rentrer en 1ère année à l'UT3, en 1er cycle universitaire / Vous avez normalement coché « Césure » sur Parcoursup :

- 1 - Téléchargez votre **dossier de candidature**
- 2 - Contactez le SCUIO-IP* pour vous aider à expliciter votre projet et pour une relecture de votre lettre de motivation : scuio-ip.cesure@univ-tlse3.fr

*Le Service Commun Universitaire d'Information d'Orientation et d'Insertion Professionnelle a pour rôle de vous accompagner dans :

- ▶ **l'élaboration du projet professionnel et de formation** : ateliers, entretiens individuels (en amont et durant la période de césure, en présentiel ou en visio).
- ▶ **la formalisation de la candidature pour la césure** : lettre de motivation.
- ▶ **les candidatures de recherche de stage, volontariat, emploi (...)** : CV, lettre de motivation, recherche d'un lieu de stage/emploi, expérience bénévole...

- 3 - Obtenez le Visa du SCUIO-IP sur votre dossier de candidature (obligatoire pour les étudiants de 1ère année du 1er cycle).



UNIVERSITÉ
DE TOULOUSE

DOSSIER DE CANDIDATURE Césure 2025/2026

FICHE de RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Inscription Administrative en 2025/2026 DIPLOME	L1 <input type="checkbox"/> L2 <input type="checkbox"/> L3 <input type="checkbox"/> Licence Professionnelle <input type="checkbox"/> M1 <input type="checkbox"/> M2 <input type="checkbox"/> BUT 1 <input type="checkbox"/> BUT 2 <input type="checkbox"/> BUT 3 <input type="checkbox"/> UPSSITECH <input type="checkbox"/> Santé / Médecine <input type="checkbox"/> Santé / Pharmacie <input type="checkbox"/> Santé / Dentaire <input type="checkbox"/>
MENTION / PARCOURS / FORMATION / ANNEE
DUREE de la CESURE	L' Année Universitaire 2025-2026 <input type="checkbox"/> ou 1 ^{er} Semestre 2025-2026 <input type="checkbox"/> ou 2 nd Semestre 2025-2026 <input type="checkbox"/>
Numéro Étudiant.e (Étudiant ou Étudiante déjà inscrit à l'UT3)	
NOM	
Prénom	
Date de naissance	
Nationalité	

Nom/Prénom de l'Étudiant.e :
N° Étudiant.e :

LA CÉSURE : COMMENT CANDIDATER ?

1ÈRE ÉTAPE

-> Constituer le dossier avec les pièces demandées

- CV
- Pièce d'identité
- Lettre de motivation
- Captures d'écran de la coche césure pour les candidats : Parcoursup ou MonMaster
- Tous justificatifs du projet de césure

Prénom, NOM
Adresse Postale
Courriel

A [VILLE], le [DATE]

Objet : demande à bénéficier du droit à prendre une année de césure (circulaire ministérielle du 22 juillet 2015)

Madame [la Présidente],

Actuellement [VOTRE SITUATION ACTUELLE], je souhaiterais pouvoir bénéficier du droit à (une année de césure) (ou un semestre), tel qu'il est défini par la réglementation du Code de l'Éducation et de la Procédure de candidature en vigueur à l'Université de Toulouse, au cours de l'année universitaire 2025-2026.

La circulaire définit la période de césure comme une expérience volontaire, qui s'étend sur une durée maximale d'une année universitaire. Durant cette année, l'étudiant, qui doit s'inscrire dans une formation d'enseignement supérieur, suspend temporairement ses études dans le but de développer une expérience, qui peut être de différente nature (mobilité, emploi, engagement, stage, etc.).

Pour ma part, je souhaiterais réaliser une période de césure afin de [EXPLICITER LA NATURE DE VOTRE ANNEE DE CESURE] avant de poursuivre, à mon retour, mon cursus en [INDIQUEZ VOTRE FILIERE D'ETUDES ET LE NIVEAU].

DETAILLEZ VOTRE PROJET PENDANT LA PERIODE DE CESURE ET SES OBJECTIFS. Par exemple : expérience de mobilité, d'engagement, expérience professionnelle, auto-entrepreneur, contenu et objectifs d'un stage, etc.

DETAILLEZ EGALEMENT LES BENEFICES ATTENDUS. Exemple : Ainsi, grâce à cette période de césure et au soutien de l'Université, je pourrais développer et réaliser un projet personnel qui me tient à cœur, et qui me permettra tout autant d'affiner mon projet professionnel futur que de développer de nouvelles compétences valorisables dans la suite de mon parcours.

A l'appui de ma demande, vous trouverez les pièces jointes demandées ainsi que les justificatifs requis : **A DETAILLER**

Le cadre sécurisant créé par la réglementation, pour les établissements comme pour les étudiants, me permet d'envisager ce projet sans crainte d'être pénalisé dans la suite de mon parcours universitaire.

Aussi, je vous remercie d'avance de l'attention que vous porterez à ma demande, et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

SIGNATURE

LA CÉSURE : COMMENT CANDIDATER ?

1ÈRE ÉTAPE

-> Compléter la fiche d'engagement préalable et recueillir l'avis des différents acteurs :

- le SCUIO IP, pour les étudiants de 1^{ère} année en 1^{er} cycle
- le service des relations internationales, si projet à l'international (même partiel)
- le responsable de la formation dans laquelle vous candidate pour avis sur la candidature à la césure et la modalité d'encadrement (normal sans ects, renforcé avec ects)

FICHE D'ENGAGEMENT PRÉALABLE

Césure d'1 année universitaire :

OU

Césure du S1 :

OU

Césure du S2 :

Engagement préalable de l'étudiant ou l'étudiante

L'étudiant ou l'étudiante primo-entrant en 1^{er} cycle, doit prendre contact dans un premier temps, avec le SCUIO-IP (scuio-ip.cesure@univ-tlse3.fr), et obtenir son visa (sur cette fiche).

Idem, pour tout projet à l'étranger, tout étudiant ou étudiante doit obtenir le visa du Service des Relations (relationsinternationales.contact@univ-tlse3.fr),

et ensuite, tout étudiant ou étudiante, doit prendre contact avec le responsable de sa formation, afin d'obtenir son accord pour la césure, la désignation du responsable de formation encadrant l'étudiant, ou de l'enseignant référent si un accompagnement renforcé est requis.

L'étudiant ou l'étudiante transmet successivement son dossier de candidature à tous ces interlocuteurs pour obtenir sur cette fiche d'engagement préalable, les signatures ou les visas, et la définition du mode d'encadrement.

Je, soussigné.e : (Prénom et NOM) :

.....

Sous réserve d'inscription à la formation suivante :

« déclare avoir pris connaissance de la procédure de l'Université de Toulouse de la Césure pour 2025/2026 et le calendrier des candidatures »

À le.....Signature de l'étudiant ou l'étudiante :

Je suis boursier : OUI / NON

Je demande le maintien de mon droit à bourse l'année de césure : OUI / NON
(rayer les mentions inutiles)

Pour les étudiants ou étudiantes primo-entrants en 1^{er} cycle :

Visa du SCUIO-IP :

Pour les étudiants ou étudiantes partant à l'étranger :

Visa du Service des Relations Internationales :

Nom/Prénom de l'Étudiant.e :

N° Étudiant.e :

LA CÉSURE : COMMENT CANDIDATER ?

2ÈME ÉTAPE

- déposer votre dossier auprès du correspondant césure de la [composante](#) de rattachement :
 - FSI : Faculté Sciences et Ingénierie
 - F2SMH : Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain
 - Faculté de santé : département de médecine, maïeutique et paramédical, département des sciences pharmaceutiques, département d'odontologie
 - IUT Paul Sabatier (Toulouse, Auch, Castres)
- le correspondant césure :
 - fait signer le dossier pour avis de conformité au Directeur.trice ou Doyen.ne de la composante de rattachement
 - envoie le dossier au Bureau des Césures

LA CÉSURE : COMMENT CANDIDATER ?

3ÈME ÉTAPE

- votre dossier est vérifié par le Bureau des Césures qui le soumet :
 - au Fonctionnaire Sécurité Défense, si projet à l'international
 - à la [Commission Césure](#)
- un avis est donné :
 - favorable
 - favorable sous réserve
 - non favorable

Cet avis vous est transmis par le Bureau des Césures

LA CÉSURE : L'AVIS DE LA COMMISSION CÉSURE

4ÈME ÉTAPE

Suite à l'avis, les démarches à réaliser :

- avis est favorable et césure est acceptée : finaliser l'inscription administrative dans la formation et s'acquitter des droits d'inscription au diplôme (au taux réduit dans le cadre d'une césure pour l'année)
- avis est favorable, sous réserve : finaliser le dossier de candidature en envoyant les pièces manquantes au bureau des césures
- césure refusée : vous pouvez tenter un recours ou partir en dehors du cadre universitaire et annuler votre inscription administrative si vous l'avez déjà faite

LA CÉSURE : L'AVIS DE LA COMMISSION CÉSURE

Exemples de refus de Césure:

- Aucun **projet** précis associé à la demande de césure ; projet non abouti
- Aucun **justificatif** au projet ou justificatifs insuffisants
- 4 **redoublements** en L1
- Zone géographique à risque

Autre motif (type médical) correspondant plus à un congé sabbatique.

Attention:

- Césures non acceptées avant d'entrer en **PASS 1^{ère} année et LAS 1^{ère} année.**

LA CÉSURE : LA CONVENTION DE CÉSURE

5ÈME ÉTAPE

Le Bureau des Césures prépare votre Convention de Césure qui sera signée :

- du responsable de formation en cas d'Encadrement Normal (sans ects, article 5) ou du référent en cas d'Accompagnement Renforcé (avec ects, article 7)
- de vous en tant qu'étudiant.e
- de la Présidence de l'Université

LA CÉSURE : VALIDATION DE LA CÉSURE

6ÈME ÉTAPE

- engagement de l'étudiant
 - obligation de donner de vos nouvelles !
 - en remettant un [rapport bi mensuel](#) et un [rapport final](#) dont les trames vous sont proposées par le SCUIO-IP
- engagement de l'Université
 - attestation de césure en fin de césure qui permettra l'inscription de la césure au supplément au diplôme
 - droit à la réinscription dans la formation

Témoignage de Rose

Témoignage de Frédéric



Quelques témoignages

**NOUS
RÉPONDONS À
VOS QUESTIONS**





**MERCI DE
VOTRE
PARTICIPATION**